

par jour et ces gens essaient constamment de s'acquitter de leurs responsabilités. Ils sont conscients du besoin de se tenir renseignés sur toutes ces drogues. S'ils n'obtiennent pas les renseignements voulus par les voies ordinaires, ils s'arrangent pour la trouver par eux-mêmes.

M. LEDUC: Pourrais-je dire un mot? On a tendance dans les provinces à établir de grands centres antipoison auxquels d'autres centres peuvent s'adresser. En Colombie-Britannique, par exemple, il y a deux grands centres, un à Victoria et un à Vancouver. Il y a 40 autres hôpitaux qui y sont reliés et qui peuvent appeler au besoin. En Alberta, il y a aussi deux grands centres antipoison, un à Edmonton et un à Calgary, et il y a 106 hôpitaux qui peuvent les appeler. On trouve encore un autre exemple au Manitoba, où il y a un centre antipoison à l'hôpital pédiatrique de Winnipeg et dix centres satellites dans le reste de la province. Les centres de l'Ontario savent qu'ils peuvent obtenir d'excellents renseignements des principaux centres, comme celui du *Children's Hospital* de Toronto et celui de Windsor. La tendance à réorienter le programme de protection contre les poisons est déjà très nette dans chacune des provinces.

Le PRÉSIDENT: Avez-vous d'autres questions à poser, messieurs?

M. ENNS: Je propose l'ajournement.

Le PRÉSIDENT: Si vous n'avez pas d'autres questions à poser, il nous reste à remercier le D^r Morrell et monsieur Curran ainsi que les autres fonctionnaires de leur ministère d'être venus ici aujourd'hui.

Le seul témoin qu'il nous reste à entendre est l'entomologiste provincial de l'Ontario, qui, espérons-nous, viendra témoigner le 10 décembre. Le seul autre témoin, M^{lle} Carson, n'a pas encore répondu à notre invitation. J'espère que le sous-comité directeur se réunira bientôt pour commencer de dresser un rapport provisoire sur les insecticides et les parasitocides que nous espérons présenter au Parlement avant Noël.

Si le Comité le veut bien, nous allons ajourner jusqu'à nouvelle convocation du président et la prochaine séance aura probablement lieu le 10 décembre. La secrétaire me prie de vous rappeler que vous recevrez dans votre courrier une documentation assez abondante qui nous a été envoyée.

M. ENNS: On nous a parlé d'un film illustrant très bien, paraît-il, la création d'un produit chimique ou d'un parasitocide. Je suppose que nous avons déjà été suffisamment renseignés par les réponses des témoins et les visites aux producteurs ou fabricants de parasitocides; mais il serait peut-être utile de voir ce film.

Le PRÉSIDENT: Aimeriez-vous que le sous-comité directeur s'en occupe? Il y a aussi un autre film fondé sur le livre de M^{lle} Carson, que nous aimerions peut-être voir si elle ne doit pas se présenter.

(La séance est levée.)